

CHRONIQUE D'UN ACCOMPAGNATEUR DE THESE AU CPU

Yves, bénévole au CPU, accompagne des étudiants étrangers dans la préparation de leur thèse ou de leur mémoire. Il a accepté de nous rendre compte de son travail avec les étudiants sous forme d'un dialogue à peine romancé.

Premier épisode

L'étudiant(e) : J'ai un problème, je n'arrive pas à contacter mon professeur

L'accompagnateur : C'est embêtant... il vous suit depuis longtemps ?

L'étudiant(e) : Non... mais il ne paraît pas très disponible...

L'accompagnateur : Peut-être est-il très occupé... votre sujet l'intéresse-t-il ?

L'étudiant(e) : Je ne sais pas. Je travaille sur "les armures des chevaliers-paysans du Haut Karabakh au 14^e siècle"...

L'accompagnateur : Il est spécialiste de ce sujet ?

L'étudiant(e) : ... Vous pensez que c'est un bon sujet ?

L'accompagnateur : Je ne sais pas. Je ne suis pas un spécialiste... Mais pourquoi l'avez-vous choisi ?

L'étudiant(e) : Je peux encore en changer... j'hésite encore avec "l'influence des mennonites sur les croyances religieuses chez les Kirghizes après la révolte de 1812"...

L'accompagnateur : En effet. Vous devez vous demander quelle est l'utilité de votre sujet par rapport à ce que vous voulez faire plus tard, tout en tenant compte des compétences des universitaires susceptibles de vous encadrer... Depuis combien de temps êtes-vous inscrit en thèse (ou en mémoire) ?

L'étudiant(e) : C'est ma deuxième année... mais...

L'accompagnateur : Vous ne risquez pas de finir votre thèse en 3 ans si au bout de la deuxième année vous n'êtes pas au clair sur votre sujet...

L'étudiant(e) : Mais je vais bien travailler...

L'accompagnateur : Montrez-moi votre projet de thèse (ou de mémoire) de recherche...

L'étudiant(e) : Voilà ! Mon professeur m'avait fait des remarques...

mais je ne comprends pas bien...

L'accompagnateur : Voyons voir. Il vous demande de préciser quelle est votre "problématique".

L'étudiant(e) : Qu'est-ce que c'est exactement que la "problématique"... J'ai cherché dans mon dictionnaire.

L'accompagnateur : C'est l'ensemble des questions de recherche que vous vous posez sur votre sujet... Par exemple, sur les armures des chevaliers-paysans du Haut Karabakh, quelle est la question de recherche ?

L'étudiant(e) : ...Euh... Je voudrais décrire toutes les armures qu'ils utilisaient...

L'accompagnateur : Non, ce n'est pas cela... Décrire n'est pas suffisant. Ou bien la description est peut-être nécessaire, mais par rapport à la question que l'on se pose !

L'étudiant(e) : C'est vrai... Comment faire alors ?

L'accompagnateur : Il faut d'abord faire "l'état de l'art", tout ce que l'on a déjà raconté dans la littérature sur votre sujet.

L'étudiant(e) : Dans la littérature ?

L'accompagnateur : Je veux dire dans l'ensemble des travaux de recherche déjà réalisés sur la question.

L'étudiant(e) : Oui, je comprends ; j'ai d'ailleurs rédigé une bibliographie...

L'accompagnateur : Bien, si vous voulez on la regardera ensemble la prochaine fois !

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Deuxième épisode

L'accompagnateur : Alors, la soutenance du mémoire, comment ça s'est passé ?

L'étudiant(e) : Bien. Ça n'a pas duré très longtemps...

- Vous avez eu une demi-heure trois-quarts d'heure de questions, à peu près ?

L'étudiant(e) : Oui. C'est cela. Ce qui m'a étonné, c'est qu'ils (les membres du jury) avaient vraiment lu mon mémoire...

L'accompagnateur : Oui, en principe...

L'étudiant(e) : Ils avaient souligné des passages, annoté, corrigé...

L'accompagnateur : Les universitaires sont souvent des gens sérieux...

L'étudiant(e) : Ils m'ont fait aussi des remarques de forme. Il paraît qu'il y avait beaucoup de "coquilles"...

L'accompagnateur : Oui, des erreurs de frappe ou des fautes d'inattention... Et maintenant ?

L'étudiant(e) : Je voudrais m'inscrire en thèse...

L'accompagnateur : Très bien.

L'étudiant(e) : Mais l'Université va me trouver un directeur ?

L'accompagnateur : Pas forcément. C'est à vous de trouver quelqu'un, qui accepte de vous diriger...

L'étudiant(e) : Mais comment ?

L'accompagnateur : Quelqu'un qui soit intéressé par votre sujet, qui vous connaît...

L'étudiant(e) : Mon directeur de mémoire ?

L'accompagnateur : Oui, mais seulement s'il est Professeur ou HDR...

L'étudiant(e) : C'est quoi, ça ?

L'accompagnateur : "L'Habilitation à Diriger des Recherches" (HDR) est un examen qui permet à un MC (Maître de Conférences) de diriger ensuite des thèses... en présentant les recherches qu'il a faites lui-même...

L'étudiant(e) : Ah bon...

L'accompagnateur : Et vous avez eu quelle note à votre mémoire ?

L'étudiant(e) : 13.

L'accompagnateur : Hum... J'ai bien peur que ce ne soit pas suffisant...

L'étudiant(e) : Pourquoi ?

L'accompagnateur : Parce que quelqu'un qui en athlétisme a du mal à finir le 20 kms marche ne se présente pas à l'épreuve du marathon...

L'étudiant(e) : ...

L'accompagnateur : C'est dans votre propre intérêt. On veut vérifier que vous avez des chances raisonnables d'aller jusqu'au bout et de réussir... Une thèse, c'est une longue aventure !

L'étudiant(e) : Oui...

L'accompagnateur : De toutes façons, c'est l'Ecole Doctorale dont vous dépendez qui fixe les conditions d'admission, ça dépend donc d'un cas à un autre...

L'étudiant(e) : Je vais me renseigner...

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Troisième épisode : le traitement des données...

L'étudiant(e) : J'ai fait des questionnaires et je commence à avoir des réponses...

L'accompagnateur : Vous aviez montré votre questionnaire à votre directeur de mémoire ?

L'étudiant(e) : C'est-à-dire qu'il ne m'a pas répondu...

L'accompagnateur : Il aurait dû vous conseiller et donner son accord. Tant pis. Maintenant c'est fait, il faut s'occuper des résultats...

L'étudiant(e) : D'accord...

L'accompagnateur : Quel était votre échantillon ?

L'étudiant(e) : Eh bien, j'ai envoyé le questionnaire à 200 personnes. Il y en a 128 qui ont répondu. Est-ce assez ?

L'accompagnateur : On ne peut pas le dire comme cela. Tout dépend de votre objectif, de votre population-mère... et du type de traitement que vous voulez effectuer. De toutes façons, 128 réponses sur 200, c'est très bon !

E.... ?...

L'accompagnateur : Voulez-vous faire un échantillon représentatif au plan statistique ?

L'étudiant(e) : Pas vraiment...

L'accompagnateur : Donc, la taille de l'échantillon importe peu. Cela dépend des caractéristiques que vous voulez étudier. Il faudrait faire un tableau pour voir comment se répartissent vos réponses...

L'étudiant(e) : D'accord. Et après, je présenterai les résultats comment ?

L'accompagnateur : Quel logiciel allez-vous utiliser ?

L'étudiant(e) : Le logiciel X.

L'accompagnateur : Très bien. Il va vous sortir les traitements que vous voulez...

L'étudiant(e) : ...

L'accompagnateur : Il y aura d'abord les tris à plat (le nombre de réponses par types de questions proposées) puis les tris croisés (les réponses triées en fonction des variables d'analyse...).

L'étudiant(e) : D'accord. Je ne connaissais pas ces mots-là...

L'accompagnateur : Donc, vous reprendrez chaque question, et vous mettrez les résultats accompagnés d'un commentaire de votre part.

L'étudiant(e) : Faut-il que je fasse des annexes ?

L'accompagnateur : Le questionnaire complet, l'échantillon et certains tableaux statistiques peuvent effectivement être mis en annexes.

L'étudiant(e) : C'est tout ?

L'accompagnateur : Bien sûr, il y aura ensuite votre discussion des résultats (c'est-à-dire ce qu'ils apportent par rapport à vos questions de recherche de départ) et vos conclusions. C'est là ce qui intéresse le lecteur ! C'est la partie la plus importante !

L'étudiant(e) : D'accord. On verra cela ensuite.

L'accompagnateur : C'est cela. On se reverra si vous le souhaitez, sur le texte de vos conclusions. Bon courage !

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Quatrième épisode : "Ce passage, c'est vous qui l'avez écrit ?"

L'accompagnateur : - J'ai lu votre texte. C'est très bien, mais...

L'étudiant(e) - Il y a un problème ?

L'accompagnateur : Oui, certains passages, est-ce vraiment vous qui les avez écrits ?

L'étudiant(e) : Oui, mais je me suis bien sûr inspiré d'un livre d'un auteur fameux qui...

L'accompagnateur : Alors, attention...

L'étudiant(e) : J'ai repris les idées, mais ce n'est pas une copie...

L'accompagnateur : Soit vous citez le texte directement, entre guillemets, soit vous faites un résumé des idées de l'auteur, mais en donnant toujours la référence...

L'étudiant(e) : Alors, on ne peut pas s'inspirer des livres qu'on a lus ?

L'accompagnateur : Si bien sûr, mais il faut sans arrêt préciser quel est le "statut" du texte que vous produisez...

L'étudiant(e) : Je ne comprends pas... qu'entendez-vous par là ?

L'accompagnateur : Vous devez dire : "l'auteur dit que", "indique que", "selon l'auteur", etc. Il faut constamment que le lecteur fasse la part entre ce qui est de vous, et ce que vous empruntez à un auteur. Vous avez le droit d'emprunter, mais en l'indiquant clairement et en citant la source...

L'étudiant(e) : Quelquefois, c'est difficile, car on trouve des choses sur Internet...

L'accompagnateur : Internet n'est pas une source. C'est un canal de transmission, mais il faut identifier d'où vient le texte qu'on y trouve, quelle est sa nature, son auteur, etc. Cela permet d'abord de vérifier sa pertinence et ensuite de savoir comment citer avec exactitude...

L'étudiant(e) : Oui, je vois... Je vais essayer pour la suite.

L'accompagnateur : Bon courage !

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Yves, bénévole au CPU, nous rappelle

les règles concernant les études supérieures et la recherche universitaire en France

1. Le Master (arrêté du 22.01.2014)

Se fait en 2 ans, après la licence (Master 1, Master 2).

Diplôme délivré après validation de cours (120 crédits ECTS) et un mémoire.

Les règles concernant le Master sont à examiner dans chaque Université.

N.B. - Distinguer "Master" (diplôme national des universités) de "Mastère Spécialisé" (MS) délivré par certaines grandes écoles ou autres diplômes reconnus donnant le "grade" de Master (Bac + 5).

Une nomenclature précise des domaines existe depuis 2014 (arrêté du 04.02.2014).

Le mémoire de master doit avoir, selon les disciplines, entre 25 et 90 pages. Il peut correspondre à un travail de stage. On s'attend à ce que le mémoire comporte un "état de l'art", des résultats d'enquête ou de recherche et une bibliographie (Présentation normée).

Exemple de grille d'évaluation d'un mémoire :

Forme : qualité de rédaction, présentation, bibliographie, annexes... (par exemple 20 %).

Fond : clarté des objectifs, méthodologie, traitement des données, résultats... (par exemple, 50 %).

Soutenance : qualité orale de la présentation, réponses aux questions... (par exemple 30 %).

Chaque Master peut avoir ses propres critères.

Tout enseignant du supérieur peut diriger un mémoire de Master. La soutenance n'est pas fixée par des textes, elle se fait devant deux ou trois enseignants : en général, 20 minutes d'exposé de **L'étudiant**, puis questions du jury (durée 45 minutes à 1 h 30 en général).

La distinction "Master Professionnel"/"Master de Recherche" est aujourd'hui supprimée. Dans les matières scientifiques, le stage de Master recherche était fait en laboratoire et celui du Master professionnel au sein d'une entreprise.

2. L'Inscription en thèse

Sur proposition du directeur de l'Ecole doctorale, après avis favorable du directeur de thèse.

Le candidat doit être titulaire du diplôme de Master ou équivalent. Certaines Ecoles doctorales peuvent avoir des exigences particulières pour le type de Master requis ou de discipline étudiée.

N.B. - Il y a un "annuaire des écoles doctorales" habilitées que **L'étudiant** devrait connaître avant de s'inscrire pour la discipline qui le concerne (voir <https://appliweb.dgri.education.fr/annuaire/>).

3. La thèse de doctorat

- S'effectue en 3 ans. Le délai peut faire l'objet d'une "dérogation" attribuant une, voire deux années supplémentaires. Les pratiques dépendent beaucoup des disciplines, plus ou moins strictes. Certaines écoles doctorales en Lettres acceptent des thèses en 5 ou 6 ans. Cette "dérogation" est délivrée par l'Ecole doctorale dont dépend **L'étudiant** (sur avis du directeur de thèse).

- Tout doctorant fait partie d'une "Ecole doctorale" où s'effectuent les inscriptions, s'organisent les soutenances et qui aménage la formation des doctorants (séminaires à suivre).

Une "Charte des Thèses" est à signer, indiquant les droits et devoirs de chacun (étudiant et enseignant).

4. La direction de thèse

Le directeur de thèse donne son accord sur le sujet, encadre **L'étudiant** tout au long du travail et donne l'autorisation de soutenance. Ne peut diriger une thèse qu'un "Professeur des Universités", ou un "Maître de Conférences" titulaire d'une HDR ("habilitation à diriger des recherches"), ou un directeur de recherches au CNRS.

Les pratiques de direction de thèse sont très variables selon les disciplines, les établissements, les individus.

5. La soutenance de thèse

Stricte définie par les textes (arrêté du 07.08.2006).

Pour soutenir, **L'étudiant** doit avoir reçu les "avis favorables" de deux rapporteurs (enseignants extérieurs à l'école doctorale et à l'université où est inscrit **L'étudiant**). Sur proposition du directeur de thèse et muni des deux avis, le Président de l'Université convoque la soutenance (à une date fixée d'un commun accord).

Les rapporteurs sont choisis par le directeur de thèse après avis du directeur de l'Ecole doctorale.

Le jury est donc composé : des deux rapporteurs, du directeur de thèse et d'un quatrième (voire 5e) enseignant (maximum 8). Ce jury désigne en son sein quelques minutes ou quelques heures avant un "Président" (qui ne peut être le directeur de la thèse). Son rôle est d'assurer le bon déroulement de la soutenance et surtout de rédiger le "rapport de soutenance". Les membres du jury peuvent être français ou étrangers.

La thèse doit avoir été déposée au minimum 3 semaines avant, mais chaque Ecole doctorale a son propre calendrier (compter 2 mois).

La soutenance est obligatoirement publique (sauf cas exceptionnel).

Les mentions sont : honorable (c'est assez médiocre), très honorable (bon travail), très honorable avec félicitations (exceptionnel, il faut un vote... en réalité, c'est devenu courant pour les très bonnes thèses). La majorité des universités scientifiques et grandes écoles ont aboli les mentions.

6. Cas des thèses en cotutelle

Il faut distinguer cotutelle et co-encadrement. Il est possible que le doctorant ait deux co-directeurs de thèse dans le même ou dans deux établissements différents ; mais le diplôme est donné par un seul établissement : c'est le cas du co-encadrement. Dans le cas de cotutelle, de plus, le doctorant reçoit deux doctorats de deux établissements différents, souvent dans deux pays différents. Une convention dite de cotutelle signée entre les deux universités précise l'organisation du travail du doctorant, les droits d'inscription etc...

Pour plus de détails, se référer à l'arrêté du 6 janvier 2005 relatif à la cotutelle internationale de thèse. Dans certaines universités, plus de 30 % des thèses sont actuellement en cotutelle.

Cinquième épisode

"Et maintenant... je voudrais m'inscrire en thèse"

L'étudiant(e) : J'envisage, comme je vous l'avais dit, de m'inscrire en thèse...

L'accompagnateur : Très bien. Avez-vous une bonne note à votre mémoire de Master ?

L'étudiant(e) : Pourquoi ?

L'accompagnateur : Parce que les écoles doctorales, dans lesquelles vous allez chercher à vous inscrire, ont chacune des exigences de notes minima (souvent 14 ou 15/20). Un mauvais mémoire préjuge mal des aptitudes à réussir une thèse !

L'étudiant(e) : Puis-je reprendre le même sujet que celui de mon mémoire ?

L'accompagnateur : Vous pouvez... s'il se prête à un élargissement et un approfondissement !

L'étudiant(e) : Ah oui ?

L'accompagnateur : Certains sujets de mémoire ne posent pas vraiment de questions de recherche, donc ne se prêtent pas à devenir des sujets de thèse... n'oubliez pas qu'il vous faudra produire environ 300 à 400 pages !

L'étudiant(e) : C'est vrai... j'ai déjà eu du mal à en rédiger 70 !... mais si je garde le même sujet, ça me gagne du temps, je connais déjà des choses...

L'accompagnateur : Oui c'est vrai. Mais de toute façon, il faudra l'adapter, ça ne peut pas être exactement la même chose en plus gros !

L'étudiant(e) : Bien sûr.

L'accompagnateur : Il faut aussi que vous soyez motivé pour continuer sur le même thème. Vous allez passer 3 ou 4 ans là-dessus, il faut que le sujet vous passionne !

L'étudiant(e) : D'accord, je comprends.

L'accompagnateur : En plus, parfois, le directeur de recherche a lui-même des sujets disponibles, quelquefois faisant l'objet de financements (surtout dans les sciences de la nature) avec les terrains correspondants. Il faut savoir saisir des opportunités...

L'étudiant(e) : Oui, je vois...

L'accompagnateur : Ce qui est décisif, c'est l'accord de votre futur directeur de thèse c'est lui (ou elle) qui va approuver - et le plus souvent reformuler- votre sujet (s'il accepte de vous diriger), et de toutes façons, ce sujet va évoluer au cours des premiers mois...

L'étudiant(e) : Ah bon, je ne suis pas obligé de déposer mon sujet ?

L'accompagnateur : Si ! Vous allez dans votre dossier d'inscription indiquer votre sujet; il sera déposé et personne n'aura le droit de choisir le même... mais c'est une première formulation. Il est rare (sauf en sciences de la nature) que le sujet ne change pas quelque peu... Vos premiers mois de recherche, vos lectures, vous permettront d'approfondir la problématique, de fixer les choses...

L'étudiant(e) : Je comprends...

L'accompagnateur : On pourra en reparler si vous voulez.

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Sixième épisode

"Et si je faisais une communication dans un congrès ?"

L'étudiant(e) : Je devrais peut-être faire une communication scientifique, on m'a dit que c'est nécessaire... on en a parlé dans mon Ecole Doctorale...

L'accompagnateur : Oui, ce peut être bon dans votre futur CV de chercheur...

L'étudiant(e) : Combien dois-je en faire ?

L'accompagnateur : Pas trop, dans certaines écoles doctorales (ou dans certains pays), on dit : deux... Encore faut-il que votre sujet intéresse les congrès qui ont lieu pendant la période où vous disposez déjà de résultats !

L'étudiant(e) : Ma revue de littérature, elle peut faire l'objet d'une communication ?

L'accompagnateur : Non, ce n'est pas suffisant en général. Sauf s'il y a dans le congrès des "ateliers doctoraux" où l'on peut accepter certains "travaux en cours", mais encore faut-il qu'il y ait un projet de recherche, une méthodologie...

L'étudiant(e) : Je ne sais comment faire...

L'accompagnateur : Il faut chercher les congrès dans votre discipline, voir si les thèmes proposés correspondent à ce que vous pouvez écrire...

L'étudiant(e) : ?...

L'accompagnateur : Chaque congrès ou colloque définit un thème général, les communications seront sélectionnées en fonction de ce thème... parfois c'est assez large !

L'étudiant(e) : Combien de pages je dois écrire ?

L'accompagnateur : Il faut regarder les consignes précises données par chaque congrès (taille, police de caractères, présentation, etc.).

L'étudiant(e) : Faut-il que j'en parle à mon directeur de thèse ?

L'accompagnateur : Cela vaut mieux de le prévenir. Certains directeurs incitent d'ailleurs leurs étudiants à présenter des communications ou écrire des articles...

L'étudiant(e) : Faut-il qu'il révise mon texte ?

L'accompagnateur : Pas forcément. Sauf s'il l'écrit avec vous (cosignature).

L'étudiant(e) : Tout cela va me prendre beaucoup de temps...

L'accompagnateur : C'est vrai. Il ne faut pas remettre en cause votre calendrier de thèse pour autant. Aller à des congrès, c'est bien, mais encore faut-il finir sa thèse ! Il faut trouver le bon équilibre !

L'étudiant(e) : Et comment je saurai si je suis accepté ?

L'accompagnateur : Il y a une procédure précise : en général, il y a des évaluateurs (souvent deux) qui vont donner leur avis au comité scientifique du congrès, qui vous donnera sa réponse : acceptation, demande de modification... ou rejet !

L'étudiant(e) : pourvu que ça marche !

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue avec la réalité serait... volontaire !).

Yves, bénévole au CPU, accompagne des étudiants étrangers dans la préparation de leur thèse ou de leur mémoire. Depuis plusieurs numéros, il nous rend compte dans cette infolettre de ses échanges avec les étudiants sous forme d'un dialogue : à peine romancé. Nous en sommes au septième épisode...

Septième épisode

"Une thèse, un enfant, un job, un voyage..."

L'étudiant(e) : Voilà, je voudrais faire une thèse.....

L'accompagnateur : Très bien. Mais dans quel but ?

L'étudiant(e) : Eh bien...

L'accompagnateur : Il faut que vous sachiez dans quel objectif, car faire une thèse c'est long et difficile !

L'étudiant(e) : Peut-être enseigner...

L'accompagnateur : Il y a des postes d'enseignants dans votre pays ?

L'étudiant(e) : Non, pas beaucoup ! Mais peut-être pourrai-je travailler dans une entreprise ou une administration ?

L'accompagnateur : Qui recrute des docteurs ?

L'étudiant(e) : De toutes façons, ce domaine m'intéresse et j'aime la recherche !

L'accompagnateur : D'accord. Mais vous devez réfléchir à ce que vous allez en faire, de votre doctorat, si vous parvenez à l'obtenir !

L'étudiant(e) : J'ai le temps de toutes façons, car je vais travailler... ça me rapportera de l'argent.

L'accompagnateur : En même temps que votre thèse ?

L'étudiant(e) : Oui, on m'a proposé un poste intéressant.

L'accompagnateur : Je vous arrête tout de suite : il est très difficile de concilier un travail (en tous cas à temps plein) avec la préparation d'une thèse !

L'étudiant(e) : Ah bon ?

L'accompagnateur : Ou alors, des jobs ponctuels, de l'enseignement, un travail dans le laboratoire où vous faites votre recherche, mais pas un poste exigeant en dehors de votre sujet !

L'étudiant(e) : Oui mais il faut bien gagner sa vie, car avec mon conjoint, nous envisageons d'avoir un enfant...

L'accompagnateur : Oui, c'est bien....mais en même temps ?

L'étudiant(e) : Oui, si possible... je ne sais pas... on a le temps, je crois... et nous sommes jeunes...

L'accompagnateur : Je crains que vous deviez réfléchir à cela, car malheureusement tout n'est pas toujours compatible dans la vie !

L'étudiant(e) : Je ne pensais pas que faire une thèse serait aussi prenant. Car il n'y a pas de cours, on est donc libre... et on ne rencontre son directeur que de temps en temps.

L'accompagnateur : Oui, mais vous devez travailler sur votre recherche, vous documenter, rédiger... Et participer aux réunions de votre laboratoire, si vous voulez terminer en trois ou quatre ans, ça nécessite un fort investissement !

L'étudiant(e) : Oui, bien sûr...

L'accompagnateur : Qu'en pense votre conjoint de tout cela ?

L'étudiant(e) : Il (elle) ne sait pas que je vais faire une thèse...

L'accompagnateur : Ecoutez, ça ne me paraît pas possible de ne pas prévenir votre conjoint. Vous allez être très occupé(e), vous allez être focalisé(e) sur votre sujet, votre conjoint ne pourra pas ne pas s'en apercevoir !

L'étudiant(e) : Il (elle) voulait surtout profiter de notre séjour en France pour voyager, découvrir l'Europe !...

L'accompagnateur : Je suis désolé de jouer encore les "rabat-joie". Une thèse, un travail, un enfant, des voyages... non, je crains que tout ça ne soit pas très réaliste...

L'étudiant(e) : Vraiment ?

L'accompagnateur : Oui, vous devez sans doute faire des choix ! Vous engagez plusieurs années de votre vie ! Prenez le temps d'y réfléchir !

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Robert, qui accompagne des étudiants étrangers dans la préparation de leur thèse ou de leur mémoire poursuit la chronique d'Yves en s'intéressant cette fois-ci aux thèses scientifiques (ou qualifiées de sciences "dures").

Huitième épisode

"Heureux les doctorants scientifiques ?"

Parmi les nombreuses différences entre les thèses en sciences humaines et les sciences «dures» il y a l'importance des équipements et des matériels scientifiques, souvent de prix élevé.

En effet les laboratoires de recherche cherchent à rentabiliser ces appareillages autour desquels gravitent plusieurs doctorants, ingénieurs de recherche et chercheurs. Dès lors, ce sont les responsables de laboratoire qui recherchent « désespérément » des doctorants. En d'autres termes, ce sont les directeurs de recherche qui proposent les sujets.

Le plus souvent, la recherche se fait de manière collaborative avec d'autres personnes. Par ailleurs, comme les ingénieurs sont très recherchés par les entreprises, il faut offrir un salaire adapté aux doctorants si on veut les garder.

Ce contexte explique que comme les motivations sont élevées, les directeurs de thèse suivent de très près les doctorants, souvent deux fois par semaine.

Dialogue :

L'étudiant(e) : Bonjour, j'aimerais faire une thèse en sciences, quelles sont vos propositions ?

L'accompagnateur : Eh bien, actuellement, j'ai trois propositions, l'une avec une bourse de la Région, l'autre avec un financement européen et l'autre en CIFRE avec une entreprise. Par laquelle, veux-tu commencer ?

L'étudiant(e) : La première !

L'accompagnateur : La Région vient de nous financer l'achat d'un gros équipement. L'ingénieur Dubois est en train de terminer son installation. Ton travail consistera à faire des expérimentations sur cette machine de manière à mieux comprendre le comportement d'un système. Dans ton travail de recherche, tu seras aidé par Dubois et ton encadrant direct sera le maître de conférences, Mme Duval. Comme cette recherche est faite en liaison avec d'autres laboratoires de la Région, de nombreuses réunions sont prévues, à Grenoble notamment. Le salaire sera d'environ 1600 euros/mois durant 3 ans.

L'étudiant(e) : Et le second ?

L'accompagnateur : Nous avons récemment signé un contrat européen avec des collègues de Milan et de Munich. Il s'agira d'une thèse en cotutelle avec Munich, c'est-à-dire que tu aurais un autre co-encadrant à Munich, le professeur Schwartz : il faudra envisager que tu passes environ 18 mois dans cette ville. Au fait, tu parles allemand ?

L'étudiant(e) : J'ai fait un peu d'allemand au lycée !

L'accompagnateur : C'est parfait, tu auras tout le temps de t'améliorer ! Au fait, il y aura de nombreuses réunions à Munich et à Milan. La thèse devra être rédigée en anglais. Tu toucheras environ 1500 euros/mois et tu auras une bourse complémentaire de la Bavière, je crois de 500 euros/mois, ce qui te permettra de te loger en Allemagne.

L'étudiant(e) : Et la troisième ?

L'accompagnateur : Le dispositif CIFRE permet de faire une thèse dans une entreprise en liaison avec un laboratoire de recherche : typiquement, tu passeras 3 jours par semaine dans l'entreprise et 2 jours au laboratoire. Tu toucheras environ 2000 euros/mois.

L'étudiant(e) : Eh bien, je vais réfléchir !

L'accompagnateur : Voici trois documents, chacun te précisant le contexte et le travail de recherche à effectuer. Je te laisse trois jours pour te décider car d'autres candidats en thèse pourraient se présenter.

L'étudiant(e) : Merci Monsieur. Je vous envoie ma réponse par mail d'ici trois jours.

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Robert, qui accompagne des étudiants étrangers dans la préparation de leur thèse ou de leur mémoire poursuit la chronique d'Yves en s'intéressant cette fois-ci aux thèses en cotutelle

Neuvième épisode

"Cotutelle?"

Une thèse est dite en cotutelle internationale lorsqu'elle confère le grade de docteur dans deux universités situées chacune dans un pays différent. Ce dispositif vise à renforcer la coopération universitaire dans le domaine de la recherche. En France, l'arrêté du 6 janvier 2005 régit ce type de thèse, mais un des problèmes majeurs est qu'il n'existe pas de réglementation homologuée dans de nombreux autres pays. En fin de compte, sera signée une convention dite de cotutelle entre les deux universités qui cadrera le travail de thèse et diverses modalités pratiques.

Dialogue :

L'étudiant(e) : Professeur, vous m'avez dit de venir ?

L'accompagnateur : Oui, nous te proposons de faire une thèse en cotutelle avec l'Université de Salamanque en Espagne. Qu'en penses-tu ?

L'étudiant(e) : J'ai fait un peu d'espagnol ! Mais j'ai de nombreuses questions. La première, comment ça se passerait ?

L'accompagnateur : Eh bien le planning n'est pas encore décidé ! mais tu devrais passer plusieurs mois à Salamanque ; souvent c'est la moitié du temps.

L'étudiant(e) : Et du point de vue logement et voyage ?

L'accompagnateur : Dans ton cas, une bourse complémentaire t'aidera dans ces frais.

L'étudiant(e) : Comment ça se passe du point de vue encadrement ?

L'accompagnateur : Tu auras donc deux directeurs de thèse dont l'un à Salamanque. On organisera régulièrement des réunions téléphoniques pour se mettre d'accord sur ton travail.

L'étudiant(e) : Et pour la rédaction de la thèse, je la ferais dans quelle langue ?

L'accompagnateur : La coutume veut que la thèse soit rédigée en anglais avec deux résumés longs, par exemple de 10 pages, l'une en français et l'autre en espagnol.

L'étudiant(e) : Et pour la soutenance ?

L'accompagnateur : Le lieu n'est pas encore décidé ; on verra plus tard. Quoiqu'il en soit, le jury sera mixte, composé à moitié par la France et pour l'autre moitié par l'Espagne. En fin de compte, tu recevras deux doctorats.

L'étudiant(e) : Waouh ! Au fait, et pour les frais d'inscription ?

Professeur : C'est la convention qui décidera. A titre d'exemple, souvent le cadre est le suivant, le doctorant paye chaque année la moitié des frais d'inscription dans chacune des universités, car il est censé y passer la moitié de son temps dans chacune d'entre elles.

L'étudiant(e) : Ça me tente, je vais réfléchir. Je vous donnerais ma réponse dans quelques jours.

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Yves accompagne des étudiants étrangers dans la préparation de leur thèse ou de leur mémoire. Il poursuit sa chronique en s'intéressant cette fois-ci aux relations entre le doctorant et son Directeur de thèse.

Dixième épisode

"SOS... mon directeur de recherche ne répond plus..."

L'étudiant(e) : J'ai envoyé un texte à mon directeur(trice) de thèse mais il(elle) ne me répond pas.

L'accompagnateur : Il faut lui laisser le temps de lire...

L'étudiant(e) : Oui, cela fait 4 semaines ! Je suis très inquiet !

L'accompagnateur : Aviez-vous fixé avec lui des rendez-vous réguliers ?

L'étudiant(e) : Non, pas vraiment

L'accompagnateur : Avez-vous globalement de bons rapports avec lui ?

L'étudiant(e) : Oui... Je ne suis pas sûr qu'il soit passionné par mon sujet, mais...

L'accompagnateur : Etes-vous d'accord avec lui sur un calendrier par rapport à votre soutenance ?

L'étudiant(e) : Non... pas spécialement.

L'accompagnateur : Le tenez-vous au courant par des mails réguliers ?

L'étudiant(e) : Oui, mais il ne me répond pas !

L'accompagnateur : C'est peut-être son habitude... Il est peut-être débordé... Combien de thèses dirige-t-il ?

L'étudiant(e) : Je ne sais pas...

L'accompagnateur : Essayez de voir avec vos collègues de l'Ecole Doctorale... peut-être est-ce un comportement habituel, qu'il a aussi avec les autres ! Vous n'êtes pas le seul !

L'étudiant(e) : Peut-être...

L'accompagnateur : Relancez-le aimablement, en lui rappelant votre calendrier...

L'étudiant(e) : D'accord.

L'accompagnateur : Et de toute façon, il y a trois moments où son accord est indispensable : la problématique (souvent à la fin de la première année), la méthodologie envisagée... et bien sûr à la fin une fois que tout est rédigé... Sinon, pour le reste...

L'étudiant(e) : Je n'en suis pas encore là. Et donc, que dois-je faire ?

L'accompagnateur : Avancez quand même... Ne restez pas bloqué. Il finira bien par réagir, notamment aux moments-clés !

L'étudiant(e) : Bon, d'accord...

L'accompagnateur : Vous pouvez aussi faire lire votre texte à des amis, d'autres enseignants... Tout avis, toute réaction sont bons à prendre, il ne faut surtout pas rester seul.

L'étudiant(e) : Bon...

L'accompagnateur : Essayez aussi de l'approcher dans les réunions de l'Ecole Doctorale, rappelez-vous à son attention ! C'est long une thèse, il y a des moments de relations plus ou moins intenses ! C'est comme dans un couple, il y a des hauts et des bas !

A suivre...

(Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... tristement volontaire !)

Onzième épisode

« Démarrage d'une thèse »

"Je ne sais pas comment démarrer..."

L'étudiant(e) : Voilà, je suis inscrit en thèse et je me suis inscrit au CPU. Je ne sais pas comment démarrer...

L'accompagnateur : Très bien... On peut regarder votre sujet ?... Est-il clair ? N'est-il pas trop large ? Trop étroit ? Est-il assez précis ? Pourquoi l'avoir choisi ?

L'étudiant(e) : Je vais vous expliquer... mais de toutes façons c'est ce qui figure dans mon dossier d'inscription...

L'accompagnateur : Certes, mais il va évoluer... C'est très rare qu'on soutienne une thèse sur le même sujet que celui formulé au début !

L'étudiant(e) : Ah bon ! On a le droit ? On me demande ensuite de formuler une problématique ! C'est quoi exactement ?

L'accompagnateur : On pourra travailler ensemble dessus : rédigez un texte et on le regardera.

L'étudiant(e) : On m'a dit aussi qu'il fallait faire des fiches de lecture...

L'accompagnateur : Oui, vous devez commencer par des lectures, qui vous permettront d'affiner votre sujet et de formuler justement cette fameuse "problématique"...

L'étudiant(e) : Et ensuite ?

L'accompagnateur : Votre problématique doit être approuvée par votre directeur(trice) de thèse...

L'étudiant(e) : Faut-il que je lui montre mes fiches de lecture ?

L'accompagnateur : En général, non, ce n'est pas nécessaire...

L'étudiant(e) : Et ensuite ?

L'accompagnateur : Vous aurez à définir sur quoi exactement portera votre thèse (quel terrain, quel corpus...).

L'étudiant(e) : C'est quoi ça, le corpus ?

L'accompagnateur : C'est le matériau sur lequel vous allez travailler. Je vous l'expliquerai. Mais on a le temps. Lectures et problématique, c'est votre première année !

L'étudiant(e) : Bon... faut-il vraiment que j'aille aux séminaires de doctorat, ça porte sur d'autres sujets que le mien...il y a des cours....

L'accompagnateur : Indispensable. Vous comprendrez mieux les exigences du prof et rencontrerez des camarades...Vous pourrez échanger sur les méthodes....

L'étudiant(e) : Bon...

L'accompagnateur : Ensuite, vous aurez à faire valider par votre directeur la méthodologie choisie. Vous avez à justifier vos choix méthodologiques, on pourra alors regarder votre texte...

L'étudiant(e) : Vous me le corrigerez ?

L'accompagnateur : Oui, mais en dehors des fautes de français, on verra aussi s'il est logique, clair, convaincant...

L'étudiant(e) : Très bien. Prenons donc rendez-vous si vous voulez bien...

A suivre... (Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Douzième épisode

"LE COMITE DE SUIVI DE THESE, QU'EST-CE QUE C'EST ?"

L'étudiant(e) : On me demande de remplir un document... de la part du Comité de Suivi de Thèse... Je ne comprends pas bien...

L'accompagnateur : C'est une nouveauté, créée en mai 2016 par arrêté. Chaque année, au sein de l'Ecole Doctorale, ce comité examine les thèses en cours...

L'étudiant(e) : Mais mon directeur de thèse est au courant ?

L'accompagnateur : Oui, l'idée est de permettre à des universitaires autres que lui de juger de l'avancement de votre travail...

L'étudiant(e) : Pourquoi ?

L'accompagnateur : Il y a eu des cas où le directeur de thèse ne faisait rien, ou bien était trop complice de son étudiant... ou étudiante ! Ce n'est pas mal que d'autres personnes interviennent également et portent un regard objectif...

L'étudiant(e) : A quoi cela va me servir ?

L'accompagnateur : Le Comité va voir si l'avancement de la recherche est normal. Il peut émettre des recommandations à l'étudiant pour résoudre ses problèmes... voire arbitrer d'éventuels conflits.

L'étudiant(e) : Mais mon directeur est-il au courant ?

L'accompagnateur : Le Comité émet un avis, communiqué bien sûr au directeur de la thèse et au directeur (trice) de l'Ecole Doctorale.

L'étudiant(e) : Si j'ai besoin d'une prolongation...

L'accompagnateur : Justement, c'est lui qui va donner son accord (ou non) pour votre prolongation...

L'étudiant(e) : Donc, que faut-il que je fasse ?

L'accompagnateur : Il y a un rapport d'avancement à faire, et vous devez aussi lister les séminaires que vous avez suivis, les éventuelles publications faites, etc.

L'étudiant(e) : C'est bien compliqué.

L'accompagnateur : Oui, mais il y a l'idée maintenant que l'Ecole Doctorale est une vraie école, avec des règles, des cours à suivre... le doctorant n'est plus seul, en tête-à-tête (plus ou moins réussi) avec son directeur ou directrice...il y a davantage d'encadrement...

L'étudiant(e) : Au début, il a fallu que je me débrouille tout seul.

L'accompagnateur : Justement, l'Ecole Doctorale doit mieux suivre les doctorants et les aider... Vous avez intérêt à suivre les séminaires, entrer en contact avec les autres étudiants, les enseignants... C'est aussi dans votre intérêt.

L'étudiant(e) : Comment vais-je faire pour ce Comité ?

L'accompagnateur : Chaque Ecole Doctorale établit la forme des documents à remplir. Vous n'avez qu'à suivre les indications...remplir le dossier... Souvenez-vous de toutes vos activités de cette année...montrez que vous avancez...

L'étudiant(e) : Il faut que cela soit bien présenté, en bon français ?

L'accompagnateur : Cela vaut mieux !

L'étudiant(e) : Pourrez-vous m'aider ?

L'accompagnateur : Bien entendu !

A suivre... (Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Treizième épisode

""CE N'EST PAS TRES LOGIQUE...""

L'accompagnateur : Votre texte n'est pas très logique...

L'étudiant(e) : Que voulez-vous dire ?

L'accompagnateur : D'abord, on ne voit pas bien votre introduction.

L'étudiant(e) : Mon premier chapitre fait pourtant 30 pages ! J'y parle de la littérature, du cadre théorique...

L'accompagnateur : Il faut distinguer le premier chapitre et l'introduction : il s'agit seulement de justifier le sujet, mais sans commencer à le traiter. La question de recherche, la méthodologie, c'est plus tard...

L'étudiant(e) : D'accord... et quoi d'autre ?

L'accompagnateur : Votre texte n'est pas assez aéré. C'est un bloc difficile à lire. Découpez-le en paragraphes, chacun portant une idée. Jouez sur les passages à la ligne, pour aider le lecteur à suivre votre raisonnement.

L'étudiant(e) : J'ai toujours écrit comme cela, dans mon pays, on fait comme cela...

L'accompagnateur : Ne dévoilez pas non plus vos résultats trop tôt...

L'étudiant(e) : Je pensais qu'il fallait rapidement donner les résultats...

L'accompagnateur : Non, il faut maintenir le "suspense" : le sujet... les questions qu'on se pose... et vous dévoilez vos réponses ensuite...

L'étudiant(e) : Oui... Mais y a-t-il un plan type ?

L'accompagnateur : On vous dit quelquefois qu'il y a "thèse-antithèse-synthèse" ou des choses comme cela. Non, mais il faut un certain ordre : d'abord pourquoi ce sujet ? Ensuite quelle est la question ? Puis : comment je vais y répondre ? Et ensuite : quelles sont mes réponses... On ne peut échapper à cela !

L'étudiant(e) : D'accord.

L'accompagnateur : Il faut aussi bien structurer votre raisonnement : quels sont exactement vos arguments ? Et ensuite les mettre dans un certain ordre...

L'étudiant(e) : Ah bon, il y a un ordre ?

L'accompagnateur : Oui, dans toute argumentation, on peut avoir intérêt à donner par exemple les arguments les plus faibles d'abord et ensuite asséner les plus forts...

L'étudiant(e) : Oui, j'ai compris.

L'accompagnateur : Il faut aussi voir qu'il y a un lien logique entre vos idées : quelle est la relation entre telle idée et telle autre ? Telle idée n'est-elle pas la conséquence de telle autre ?

L'étudiant(e) : C'est bien compliqué.

L'accompagnateur : Peut-être. On dit que les Français sont trop "cartésiens" (du philosophe Descartes). Mais n'oubliez pas que la plupart de vos professeurs (qui vont lire votre texte) pensent comme cela ! Et cela facilitera beaucoup leur lecture... et la compréhension de ce que vous leur racontez !

L'étudiant(e) : Bon, je vais essayer.

A suivre... (Tout rapport entre ce dialogue et la réalité serait... volontaire !).

Quatorzième épisode :

Yves reprend son journal d'accompagnateur de thèses ou de masters en exposant les enseignements qu'on peut tirer du cas espagnol qui a fait la "une" de la presse espagnole en septembre.

MASTER, THESE ET POLITIQUE : LES LEÇONS DU CAS ESPAGNOL

Il est rare que des problèmes d'inscriptions en Master ou de jurys de thèse de doctorat fassent les grands titres des journaux : c'est pourtant ce qui s'est passé en début septembre 2018 en Espagne.

Un Ministre doit démissionner à cause d'un Master insuffisamment validé. Le leader de l'opposition, qui s'empare de l'affaire, est à son tour suspecté d'avoir indiqué dans son CV un diplôme non obtenu. La Présidente de la métropole de Madrid doit renoncer à un master délivré dans des conditions douteuses. Un important leader politique attaque la thèse du Président du Conseil, accusé d'avoir plagié... mais la presse s'intéressant à son tour à son cas, relève qu'il indique dans des documents officiels "doctorant" alors que l'Université concernée déclare qu'il n'est plus inscrit depuis plusieurs années !

La presse se précipite sur la thèse du Président du Conseil, dont on s'aperçoit qu'elle n'est pas disponible en ligne...et en soumet le texte aux logiciels de détection de plagiat : un débat s'instaure sur ce qu'est le plagiat, quel pourcentage d'autoplégat est acceptable, etc.

Finalement, le plagiat n'est pas avéré mais plusieurs professeurs expriment leur circonspection quant à la qualité du jury (on dit "tribunal" en Espagne) ayant décerné le grade de docteur au Président du Conseil. Rarement des questions académiques n'avaient occupé à ce point l'espace public. Au-delà des péripéties de la complexe vie politique espagnole, plusieurs remarques générales peuvent être tirées de cette "affaire", qu'en Espagne on a appelé le «Mastergate » :

- La multiplication des formations et des diplômes d'enseignement supérieur a partout créé une grande confusion et n'a pas été accompagnée d'une information du public sur les filières, les titres et leur valeur. L'Espagne n'est pas le seul pays dans ce cas. Les conditions de délivrance de diplômes restent parfois opaques. Des programmes alléchants drainent des étudiants dans des formations douteuses.
- De nombreuses universités privées ont été créées ces dernières années en Europe (et dans le monde) dont certaines n'ont pas géré la délivrance de leurs grades et diplômes avec toute la rigueur désirable (une université privée était impliquée dans l'un des cas espagnols). Le respect strict des règles relatives aux conditions d'inscription, à la validation des crédits, à la soutenance et la délivrance des diplômes, qui peut apparaître bureaucratique, reste une garantie de sérieux nécessaire même si elle n'est pas suffisante.
- La publication ou la mise en ligne des travaux de recherche offre un contrepois indispensable à d'éventuelles manœuvres discutables. L'accès le plus libre possible aux documents est une garantie pour la création des connaissances.
- Le plagiat reste un fléau et l'on ne donnera jamais assez de conseils aux étudiants pour les aider à ne pas tomber dans ce piège.